La charte du Robi Les valeurs - débat d'idées

Nous proposons aux membres de l'Assemblée Générale du 17 février 2016 d'exprimer leurs avis sur les valeurs portées par le Ropi et de voter concrètement sur les propositions suivantes.

Pour chacune des propositions, indiquez votre accord ou désaccord selon l'échelle cidessous.

Pas du tout	Pas d'accord	Ni en	D'accord	Tout à fait
d'accord		désaccord ni		d'accord
		d'accord		
1	2	3	4	5

Les propositions qui obtiennent un score de 4 ou 5 (moyenne effectuée sur l'ensemble des membres présents ou représentés) seront immédiatement validées pour être intégrées dans la charte.

Les propositions qui obtiennent un score inférieur à 4 seront soumises à débat et une reformulation sera proposée à l'AG suivante.

Au total, 13 bulletins de vote ont été rendus lors de l'AG du 17 février 2016. La moyenne et la déviation standard ont été calculées sur base de cet échantillon et sont données dans le tableau ci-dessous.

Pour le respect de la nature

Proposition	Moyenne AG du 17 février 2016 (1-5)	Déviation standard
Favoriser les modes de production écologiques et biologiques.	4,5	0,8
Ne pas produire ou distribuer des produits qui remettent en question le principe de non appropriation du vivant, par exemple qui contiennent des OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) ou dont le processus de production	4,5	0,5

utilise des OGM.		100
Favoriser les circuits courts et les productions locales,	4,8	0,4
permettant plus de transparence et engendrant peu de		
pollutions par le transport.		HI HIR
Eviter le gaspillage d'énergie et favoriser l'utilisation des	4,1	1,0
énergies renouvelables		P1121100
Favoriser les transports actifs (déplacement à pied, à vélo,)	4,5	0,9
et les transports en commun (voiture partagée, covoiturage,		137/190/1/0
train/tram/bus,)		1123 (100)
Minimiser les déchets (et donc les emballages), favoriser le	4,4	0,7
recyclage et/ou les emballages biodégradables /		111111111111111111111111111111111111111
compostables.		KALLEY W

Pour le respect de l'être humain

Proposition	Moyenne AG du 17 février 2016 (1-5)	Déviation standard
Soutenir une production de qualité plus que de quantité	4,7	0,7
Promouvoir une répartition équitable des revenus entre la production, la transformation et la distribution.	4,1	1,0
Favoriser le commerce équitable (nord-nord et nord-sud) et transparent	4,3	0,8
Favoriser les achats dans et entre les structures utilisant le Ropi	4,8	0,5
Mettre en œuvre une politique salariale progressiste (soucieuse d'une réduction des écarts) et égalitaire entre les femmes et les hommes.	4,6	0,7

Pour la solidarité

Proposition	Moyenne AG du 17 février 2016 (1-5)	Déviation standard
Favoriser un contact direct entre le producteur et le	3,9	1,3
consommateur.		18/11 1
Privilégier la coopération au détriment de la compétition	4,3	0,8
commerciale.		111 //
Exercer une activité développée selon un mode de	4,2	1,1
gouvernance démocratique		1// _
Favoriser la redistribution des bénéfices vers les personnes	4,5	0,8
(salariés, bénévoles) ou l'actif de l'entreprise plutôt qu'en		
faveur de l'actionnariat.		
Exercer une activité impliquant les usagers et contribuant à la	4,3	0,9
création de lien social et de solidarités entre les personnes.		